

MAIRIE DE



BAYON

54290

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 16

Absents : 1

Excusés : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

26/06/2020

Date d'affichage

03/07/2020

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

03/07/2020



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2020

L'an deux mille vingt, le premier juillet à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme LURION Eve-Hélène, Mme VAUNE Audrey, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme RAUMEL Karine, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s) : /

Etai(ent) absent(s) : M. BATTISTON Serge

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme DELORME Sylvie

Approbation du rapport d'activité 2019 de la Société Publique Locale (SPL) Gestion Locale Délibération n°2020 - 39

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1524-5 et R.1524-3 et suivants ;

Vu la délibération du 12/11/2020 par laquelle le conseil municipal a autorisé la commune de BAYON à devenir adhérent à la SPL Gestion Locale ;

Vu les statuts de la SPL Gestion Locale en vigueur ;

Considérant que la commune de BAYON est membre de la SPL Gestion Locale ;

Considérant la nécessité, pour les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires, en vertu des dispositions de l'article L. 1524-5 du CGCT, de se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration de la SPL ;

Après présentation par Madame le Maire des principales données et faits significatifs figurant dans le rapport d'activité de l'année 2019 de la SPL Gestion Locale présenté au conseil d'administration le 27 février 2020 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE

le rapport d'activité de la SPL Gestion Locale au titre de l'année 2019 ;

Annexe : rapport d'activité de la SPL Gestion Locale au titre de 2019.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,

Le Maire

